

Le Comité Scientifique de l'IEAM vous invite à un colloque

« CONFLITS ENTRE ASSOCIES ET MEDIATION »

Le mardi 4 décembre 2018 de 18h à 19h30

Au Tribunal de Commerce de Paris

1, Quai de Corse 75004 Paris Salle d'Audience 1

Les conflits entre associés de sociétés civiles ou commerciales constituent un terrain propice à la médiation. La recherche d'une solution durable prenant en compte les intérêts véritables des parties est, en effet, particulièrement opportune dans ce type de différend.

Après une présentation du cadre juridique par Monsieur le professeur François GERMAIN, professeur émérite en droit privé, nous débattrons et échangerons sur ce sujet.

18h : Accueil par Didier FAURY, Président de l'IEAM

Intervention de François GERMAIN, Professeur Emérite de l'Université Paris 2 : LE CADRE JURIDIQUE DES CONFLITS ENTRE ASSOCIES

Intervention de Martine BOITTELLE-COUSSAU, Vice-Présidente de l'IEAM : LE MEDIATEUR DANS CE TYPE DE CONFLIT

Débat avec la salle |≽ |Nom

Prénom

Profession

E-mail

N° Tel

☐ Participera ☐ Ne participera pas ☐ Sera représenté(e) par

Une attestation de présence sera remise à l'issue du Colloque

BUREAUX et SECRÉTARIAT IEAM : 31bis-33, rue Daru - 75008 PARIS TÉL. 01.42 27 28 83